MAISON DE L'EMPLOI DEVELOPPEMENT DURABLE

COMPTE RENDU DU 1er COMITE DE PILOTAGE

Le 29/04/2010 à CAUSSADE

Etaient présents :

STRUCTURES	NOM	COURRIEL
Conseil Général Communauté de Commune du Quercy Caussadais Mairie de CAUSSADE MCEF – MDE	M. BONHOMME	fr.bonhomme@wanadoo.fr
Mairie de CAUSSADE Pays Midi Quercy	Mme DEPASCALIN	annick.depascalin@yahoo.fr
Communauté de Commune du Quercy Caussadais	Mme FABRE	marie-line.fabre.quercycaussadais@orange.fr
Alliance Villes Emploi	Mme ESTABLIE D'ARGENCE	mpestablie@ville-emploi.asso.fr
Alliance Villes Emploi	Mme LUTON	pluton@ville-emploi.asso.fr
Alliance Villes Emploi	M. LE MAROIS	hlemarois@e2i.coop
ADEME Midi Pyrénées	Mme MONTCOUQUIOL	myriam.montcouquiol@ademe.fr
CRC	Mme BLASER	
Syndicat Mixte du Pays Midi Quercy	Mme MARTIN	sabinemartin.b@orange.fr
Syndicat Mixte du Pays Midi Quercy	M. DARBOIS	philippe.darbois@info82.com
Syndicat Mixte du Pays Midi Quercy	M. BIRLINGER	Julien.birlinger@info82.com
Syndicat Mixte du Pays Midi Quercy	Mme GOURG	valerie.gourg@info82.com
Mairie de MONTRICOUX Communauté de Commune Terrasses et Vallée de l'Aveyron PLIE Pays Midi Quercy	Mme PERN-SAVIGNAC	mairie-montricoux@info82.com
Conseil de Développement Pays Midi Quercy EREF	M. SEIBEL	claude.seibel@orange.fr
Conseil de Développement Pays Midi Quercy	M. RAGOUGNEAU	yves.ragougneau@gmail.com
Conseil de Développement Pays Midi Quercy CFDT – Construction Bois du Bassin de la Garonne	M. THIERCELIN	gerard_thiercelin@yahoo.fr
DIRECCTE 82	Mme BRAVO	sylviane.bravo@travail.gouv.fr
EREF Site de Proximité de Caussade	M. TYACK	christophe.tyack@ozon82.com
Pôle Emploi Midi Pyrénées	M. MATHEUS	pascal.matheus@pole-emploi.fr
Pôle Emploi Montauban-Roseraie	M. LENOIR	herve.lenoir2@pole-emploi.fr
IDDEES	M. PEGAS	iddees@orange.fr
MIDACT	M. DEDIEU	g.dedieu@anact.fr

Ouverture du 1er COPIL

Monsieur BONHOMME, Président de la Maison Commune Emploi Formation (MCEF)– Maison de l'Emploi (MDE), Président de la Communauté de Commune du Quercy Caussadais, Conseiller Général et Maire de CAUSSADE :

Monsieur BONHOMME a remercié toutes les structures d'être présentes ce jour et a rappelé l'intérêt qu'il portait à un tel projet qui permettait de dynamiser le territoire. Monsieur BONHOMME a précisé l'ouverture à venir de la MDE et qu'« il faut du temps pour que les liens entre les partenaires se tissent ».

Madame ESTABLIE D'ARGENCE, Déléguée Générale de l'Alliance Villes Emploi :

Madame ESTABLIE D'ARGENCE précise que l'Alliance Villes Emploi est la tête de réseau des MDE et PLIE (plan locaux d'insertion et emploi), association d'élus locaux créée en 1993. Elle précise que le projet de maison de l'emploi développement durable (MDEDD) est au cœur des métiers des MDE. En effet, les maisons de l'emploi sont des outils d'ingénierie, une fédération des acteurs, pour une observation du territoire permettant un développement de l'emploi, elles sont aussi un outil d'ancrage partenarial avec une gouvernance partagée qui associe l'ensemble des partenaires du territoire pour développer l'emploi sur le territoire.

Madame ESTABLIE D'ARGENCE nous a présenté l'historique du projet en expliquant le rapprochement avec l'ADEME lors du Grenelle de l'Environnement pour ensuite présenter la première expérimentation du projet conduite en 2008 et 2009 sur trois territoires de Maisons de l'Emploi : **Agglomération Bayonnaise - Pays Basque**, **Lille et communes associées** et **Grand Nancy**. Les résultats très positifs de l'expérimentation ont conduit l'ADEME et l'Alliance Villes Emploi à développer le projet sur 30 nouveaux territoires. Madame ESTABLIE D'ARGENCE a expliqué qu'une convention nationale a été signée le 3 décembre 2009 par les Présidents de l'ADEME, de l'Alliance Villes Emploi et la Secrétaire d'Etat auprès du Ministère de l'Ecologie. Madame ESTABLIE D'ARGENCE a rappelé que l'un des critères de sélection des 30 MDE était l'adhésion du territoire à un Plan Climat Energie Territoire (PCET). Le programme d'action de ce projet sera financé dans le cadre du PCET du pays Midi Quercy.

Madame ESTABLIE D'ARGENCE précise que ce projet est inscrit dans le plan de mobilisation national avec les travaux des 11 comités de filières. Ce projet est inscrit dans la mesure 31 de ce plan national, dans l'axe Mobilisation des territoires qui s'appuie sur les Régions (un appel à projet va être lancé par le Ministère auprès des Régions) et sur un niveau territorial au travers des Maisons de l'Emploi. Aujourd'hui se déroule le 1er COPIL pour le territoire Midi Quercy qui concerne la filière Bâtiment et Energies Renouvelables liées au Bâtiment. Par ailleurs, au niveau national, l'Alliance Villes Emploi et l'ADEME ont mis en place un comité de pilotage avec l'ensemble des représentations nationales des partenaires (AVE-ADEME ; ARF, AMF, organisations patronales, syndicats de salariés, Ministères, Pôle Emploi, Afpa, etc…).

Madame ESTABLIE D'ARGENCE rappelle les objectifs du COPIL :

- suivre le déroulement du projet,
- avoir accès à la ressource, aux expériences, aux échanges, (Madame ESTABLIE D'ARGENCE précise que l'originalité de notre territoire est une force),
- fixer les orientations.

Et rappelle que l'objectif de l'APP est de mettre en commun les informations de chacun en fonction du Territoire concerné, d'élaborer le diagnostic et le plan d'action.

Madame ESTABLIE D'ARGENCE précise que dans le cadre du projet, des études viendront alimenter les travaux de diagnostics conduits par les Maisons de l'Emploi. Ces études seront conduites par les CERC (Cellules Economiques Régionales de la Construction – en Midi Pyrénées, il s'agit de la CRC), dans le cadre de conventions avec les Directions Régionales de l'ADEME. Ces études seront élaborées au niveau du territoire de la Maison de l'Emploi et viendront enrichir les informations données par les différents participants, acteurs du Territoire.

Enfin, Madame ESTABLIE D'ARGENCE présente Madame Peggy LUTON, chef de projet Développement Durable et Monsieur Henri Le Marois en charge de l'animation des COPIL et APP.

Madame MONTCOUQUIOL, Chargée de mission Mobilisation et Formation des professionnels du Bâtiment :

« Nous avons des enjeux importants à relever, notamment au travers du bâtiment, pour atteindre des objectifs ambitieux car ce secteur est souvent considéré comme difficile à faire évoluer, mais on sent aujourd'hui une vrai prise de conscience qui va permettre de faire évoluer les choses »

Madame MONTCOUQUIOL présente les objectifs du Grenelle concernant le bâtiment : « Le parc existant représentent 16 millions de logements qui datent d'avant 1975 : aujourd'hui, ils consomment 350 kWh, l'objectif pour 2020 est de 150 kWh et pour 2050 de 50 kWh : ses exigences vont fournir des emplois locaux. »
« A partir de 2012, les logements construits devront répondre aux normes BBC (Bâtiment Basse Consommation) puis à la norme « énergie positive » pour 2020. Cela conduira à une transformation du métier nécessitant des besoins nouveaux en formation afin d'attirer les jeunes et de reconvertir les entreprises existantes ».
Madame MONTCOUQUIOL précise qu'il faut travailler sur le changement culturel et sur la qualité du travail, qu'il va falloir accompagner les salariés pour avoir une approche globale. « L'avenir de notre planète dépend d'une vrai action locale qui mette en synergie tous les acteurs sur le territoire pour conduire des actions concertées »

3 projets de l'ADEME alimenteront ces travaux :

- FEEBAT : Formation Bâtiment – compréhension de l'efficacité énergétique,
- Réflexion sur le développement, l'investissement de plateformes pédagogiques,
- Partenariat avec le CRC : Centre de ressources pour la construction et l'aménagement durable : lieu d'échange en direction de tous les professionnels pour des initiatives locales et territoriales.

Présentation du projet et de la méthodologie (Cf. Présentation Power Point).

Peggy LUTON, Chef de projet Développement Durable :

Peggy LUTON présente les objectifs, les phases du projet et définit le rôle du COPIL et de l'APP

Jocelyne BLASER, Directrice du Comité Régional de Concertation :

Jocelyne BLASER présente la Cellule Economique Régionale de la Construction (CERC) et le Comité Régional de Concertation (CRC) du BTP et des Matériaux de Construction en Midi Pyrénées : les missions, les partenaires, les objectifs, la méthodologie, les outils, les résultats attendus au niveau du territoire concerné pour les marchés du bâtiment et des énergies renouvelables et le calendrier prévisionnel des livrables.

Expression des attentes/demandes des partenaires

Monsieur BONHOMME

- Sensibilisation des TPE (Très petites entreprises) en appui avec les fédérations professionnelles et des organismes de formation,
- Le diagnostic sera un élément important pour avoir une visibilité sur le territoire,
- En tant que maître d'ouvrage sur la construction BBC, il y a un parc de logement qui date de 1970 (120 logements et 4 tours) : projet d'actions de 9 millions d'euros sur 3 / 4 ans
- Levier d'insertion difficile en termes de marché public.

Réponse de Madame ESTABLIE D'ARGENCE :

« Les clauses d'insertion font partie des mesures du Plan de Mobilisation national. Pour le Ministère développer la clause, c'est créer un levier pour former et préparer la ressource humaine aux compétences nécessaires dans les métiers du bâtiment ;
Le Service d'Achat de l'Etat (SAE) soutient la création des postes de facilitateurs (227 à ce jour dans les MDE et les PLIE) – 400 à 500 postes en tout sont prévus. »

RAPPEL sur la clause d'insertion : il est désormais inscrit dans les marchés de l'état que 10% du budget du marché public doit être dédié à l'insertion. L'Alliance Villes Emploi peut venir accompagner la Maison de l'Emploi et le PLIE de Midi Quercy pour le développement des clauses sociales. L'Alliance Villes Emploi travaille dans ce cadre avec l'appui d'un juriste, Patrick LOQUET, spécialiste des clauses sociales.

Madame PERN-SAVIGNAC, Vice Présidente de la Communauté de Commune des Terrasses et Vallée de l'Aveyron et Maire de MONTRICOUX

- Besoin d'analyse des entreprises et du Territoire,
- Donner envie aux jeunes : comment les accompagner ? Travail éducatif et besoin d'information du citoyen,
- Intégrer la protection architecturale et harmoniser les impératifs de chacun,
- Y a-t-il de la documentation à mettre à disposition du grand public ?

Réponse de Madame BLASER (CRC) et de Madame MONTCOUQUIOL (ADEME) :
Des informations techniques de règlementation thermique existent.
L'ADEME a une mission de publication avec des informations financières et techniques.
Dans le Tarn et Garonne, il y a le Conseil en Architecture, Urbanisme, Environnement (CAUE) et l'Espace Information Energie (EIE).

Il faudrait mobiliser l'EIE au niveau local – Relai avec les Mairies –

Madame DEPASCALIN, 1ère Adjointe à la Mairie de Caussade, Représentante au Pays Midi Quercy

- Besoin de communication
- Besoin de formation professionnelle
- Nécessité de la présence d'un représentant de l'éducation nationale
- Travailler en partenariat.

Madame MARTIN, Elue au Comité Syndical du Pays Midi Quercy

- Opportunité d'un territoire qui fonctionne
- Lien social dans le respect des métiers (population peu qualifiées)
- Qualité de l'offre des transports (mobilité)
- Préservation des espaces agricoles
- Besoin de développer le stockage dans les entreprises du bâtiment (flux tendu, chaîne d'approvisionnement)
- Intégration des espaces verts (entrepreneurs du paysage, toits végétalisés)

Madame FABRE, Directrice de la Communauté de Commune du Quercy Caussadais

- Découvre les échéances de 2012 qui lui semblent courtes
- Absence de sensibilisation des artisans : les énergies renouvelables ne sont pas dans les mœurs, manque de compétences techniques
- Absence de sensibilisation des fonctionnaires territoriaux
- La clause d'insertion est méconnue : difficulté de mise en place dans le respect des marchés publics

Intervention et réponse de Madame ESTABLIE D'ARGENCE :
Les jeunes doivent être mobilisés pour être présents. Il faut organiser l'information pour que les entreprises qui ne sont pas présentes d'habitude soient présentes.
Axe de travail qui se dégage : action de sensibilisation

Monsieur DARBOIS, Directeur du Syndicat Mixte du Pays Midi Quercy

- Contexte territorial favorable,
- Charte développement Durable du Pays Midi Quercy (Charte forestière, Plan Climat Energie Territoire),
- Sensibilisation des élus et des communes pour intégrer le Développement Durable dans les projets,
- Appels à projet pour la mise en œuvre ; mise en place d'un Conseil en Energie Partagé (CEP) : 2 emplois créés au Syndicat Mixte du Pays Midi Quercy (analyse des bâtiments, diagnostic et projet, conseil : déclencher des constructions exemplaires),
- OPAH sur l'insalubrité et l'efficacité énergétique : réhabilitation de l'ancien,
- S'appuyer sur les marchés publics pour les généraliser au grand public,
- Associer les entreprises et trouver un système pour les mobiliser,
- Projet de développement pour les particuliers dans le cadre d'un projet européen SUDOE.

Echanges : souhait que soit élaborée une fiche de poste descriptive des missions, tâches, profils de ces conseillers.

Monsieur BIRLINGER

- Caractéristiques des éléments spécifiques au territoire (cf. PPT),
- Des actions : nuits de la thermographie, OPAH, accompagnement de familles pour réaliser leurs travaux de rénovation,
- Souhait que ce projet permette : développement de la formation, développement des clauses sociales, que la question du territoire (urbanisme / transports) soit prise en compte.

Monsieur THIERCELIN :

- Partage l'intérêt sur le projet et laisse la parole à M. RAGOUGNEAU pour la présentation des projets du Conseil de Développement.

Monsieur RAGOUGNEAU :

- Projet très intéressant qui montre une traduction très concrète, au niveau du territoire, des objectifs et des mesures nationales ;
- Le CDD a élaboré une méthodologie de diagnostic, d'interview d'acteurs, avec une trame de questionnement permettant d'identifier les freins à lever. Le CDD élabore actuellement un diagnostic sur cette thématique, ces rencontres d'acteurs et présentera ses conclusions et ses recommandations aux élus à la fin de l'année,
- Pour développer le territoire, les entreprises doivent être formées,
- Le CDD se met à la disposition du projet.

Echanges : mise en lien / partage des éléments de diagnostic entre la CRC et le CDD.

Monsieur SEIBEL :

- Souhait qu'il y ait une « typologie » des 30 MDE du projet, selon les différentes pistes de travail qu'elles développent :
    - Les logements neufs,
    - Le bâti ancien, en distinguant les logements avant 1975 et après 1975
    - Les logements publics : parcs de logements sociaux,

- Il faut cibler le public des entreprises du bâtiment des 48 communes du Pays Midi Quercy :
    - Les entreprises sont petites mais c'est une opportunité car plus de jeunes, mais peu de qualifications : besoin d'analyse socio-économique,
    - Les plus dynamiques se sont déjà formées aux énergies renouvelables

- L'aspect communication est tout à fait fondamental et doit faire parti intégrante du plan d'actions car il y a différents interlocuteurs, différentes informations, en impliquant notamment les notaires, les agents immobiliers, les architectes, les entreprises : stratégie à mettre en œuvre.

Intervention de Madame BLASER (CRC) :

Importance et en même temps difficulté de mobiliser et de sensibiliser les architectes. Se propose d'être le relais auprès d'architectes avec lesquels elle travaille. Nécessité de faire un tour de table avec les architectes, les notaires, les agents immobiliers pour le parc résidentiel de maison individuelles, ainsi que les gestionnaires de patrimoines et de copropriétés.

Madame BRAVO de la DIRECCTE 82 (ancienne direction du travail)

- La Maison Commune Emploi Formation doit travailler sur le développement et les mutations économiques : compétences des salariés et des chefs d'entreprises, aborder les problèmes,
- Cette démarche doit être transférer sur l'ensemble du territoire,
- Comment attirer les jeunes dans le milieu du bâtiment = difficulté accrue

Intervention de Madame ESTABLIE D'ARGENCE qui précise que les évolutions des métiers du bâtiment liées au Grenelle Environnement (nouvelles compétences, nouvelles façon de travailler) peut être un atout pour rendre ces métiers plus attractifs auprès des jeunes. C'est ce qui a été constaté lors de l'expérimentation sur les 3 premières Maisons de l'Emploi (intérêt particulier dès que le métier est lié aux énergies renouvelables).

Monsieur MATHEUS, Pôle emploi Midi Pyrénées, en charge de la formation à l'éco construction

- Il faut attirer, former et informer : démarche d'information – sensibilisation,
- Valorisation des métiers et de l'individu,
- Nécessité d'accompagner et de former les demandeurs d'emplois inscrits sur ces métiers,
- Diagnostic cette année avec une enquête des besoins de main d'œuvre qui va intégrer les entreprises du Développement Durable,
- Notion de reconversion à prendre en compte, à deux niveaux : les personnes déjà sur ces métiers / les personnes en reclassement professionnel,
- L'insertion des publics : finalité visible du parcours,
- Prendre en compte les personnes déjà en poste qui ont un faible niveau de qualification (75% du public est concerné),
- La méthode par simulation, outils pour accompagner les entreprises : une démarche de communication/sensibilisation.

Monsieur LENOIR, Pôle emploi Montauban / La Roseraie

- Sensibilisation des jeunes : revalorisation du métier en s'appuyant sur les organismes de formation et en l'occurrence le CFA,
- Sensibiliser les communes pour qu'elles informent le pôle emploi sur les projets à venir afin qu'il puisse anticiper et fournir un vivier déjà formé,
- Rôle important auprès des employeurs en termes de recrutement,
- Reconversion,
- Accompagner les porteurs de projet de création d'entreprise.

Monsieur DEDIEU, MIDACT

- Segmentation à faire pour les différents métiers,
- Peut venir en appui dans le travail de diagnostic,
- Fond d'innovation pour l'emploi :

    - Soutenir suite à l'évolution des pratiques professionnelles,
    - Transfert des savoirs entre les différentes générations,
    - Compétences nouvelles à acquérir pour chacune des générations,

- Plan Santé Travail

Monsieur TYACK, EREF, Site de proximité de CAUSSADE

- Diversité territoriale : il faut informer et adapter,
- Prendre en compte les bâtiments historiques et le patrimoine,
- Les formations ne sont pas adaptées = construction en pierre, impératifs des normes énergétiques : avoir l'information pour que les bâtiments consomment moins, remettre au goût du jour la terre crue,
- Intégrer à la réflexion, les entreprises de construction métallique,
- Public :

    - Le CFA à Montauban est loin du Pays : il faut rapprocher les outils et chantiers de formation sur le territoire,
    - Retour d'intérêt par les jeunes : amélioration des conditions de travail, revalorisation des salaires mais encore des problèmes de qualification,

- Difficulté du secteur : ne recrute plus, plus de projets, plus de commandes
- Mettre en place un système de banc d'essai avec une charte des entreprises en lien avec le territoire,
- Il manque les associations des consommateurs pour informer le public : quel est leur rôle ?

Monsieur PEGAS, IDDEES

- Importance de la formation mais aussi de la remise à niveau / souhait d'avoir une visibilité sur les offres de formation, quels dispositifs ?
- Attention, quand il y a des métiers porteurs : l'économique s'en saisit très vite et le social en pâtie souvent ;
- La clause d'insertion : important à mettre en place,
- Ne pas oublier le volet social du Développement Durable dans ce projet.

Madame MARTIN précise le lien important de ce projet avec les activités des espaces verts : souhait que le volet du paysage soit intégré dans ce projet.

Intervention de Madame MONTCOUQUIOL (ADEME) :

- Sur la situation de crise du bâtiment :

  - Importance en effet d'une vision dans le temps des marchés des collectivités,
  - Par ailleurs, des dispositifs d'aide des particuliers existent aussi avec des incitations financières sur lesquelles il faut certainement mieux communiquer.

- Sur le matériau « terre crue » : intérêt pour cette question, un projet est en cours.

Intervention de Madame BLASER (CRC) :

- Territoire très riche, diversifié en paysage, la préservation du patrimoine est ici particulièrement importante et doit être prise en compte ; le Développement Durable doit être utilisé pour l'amélioration des techniques anciennes et non uniquement pour les nouvelles technologies,
- S'appuyer sur les OPAH pour développer des outils locaux de formation et de s'appuyer sur les NTIC pour faire de la formation « à distance », travaux pratiques avec des chantiers qui doivent être mis à disposition,
- Intérêt de travailler sur des matériaux traditionnels type terre crue.

CONCLUSION du 1er COPIL :

Monsieur BONHOMME :

Convergence des acteurs et des objectifs partagés,
Monsieur BONHOMME se réjouit que son territoire s'inscrive dans ce projet et d'être accompagné pour cela,
Souhait que ce travail se poursuive et débouche sur des actions concrètes en préservant les objectifs fixés ;
« C'est un levier important pour le territoire, on ne fait pas fausse route ».

Madame ESTABILE D'ARGENCE :

- Information sur l'espace collaboratif du projet : ce compte rendu y sera disponible ainsi que l'ensemble des travaux des 33 Maisons de l'Emploi et les ressources et outils nécessaires.

Prochaine date COPIL / APP : vendredi 15 octobre 2010